Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_08-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Nombre de membres du Conseil municipal en exercice est de : 15

Nombre de votants : 15

Suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
26 octobre 2026

Date d'affichage
23 octobre 2026

Séance du 2 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux novembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, CHASSAGNE, CLERMONT, LE CASTREC, LEMAITRE, BARBIER, OLLIVIER,
Mmes. QUILGARS LABARRE, LE GALLOU, JAFFRAIN, BOLLORÉ, VANCAPPEL, DUPAS, DESNOS,

Absents (excusés) : Mr. LE BELLEGO pouvoir à Mme. VANCAPPEL

Secrétaire de séance : Mr. LE CASTREC

***N° de la délibération* :**
2026/11/08

***Objet de la délibération* :**
Fourniture de produits d'entretien

La commune doit s'approvisionner en produits d'entretien pour réaliser l'entretien des bâtiments communaux. Actuellement, le fournisseur est le Groupe Pierre Le Goff, dont les tarifs sont relativement élevés.

Il a donc été décidé de lancer une consultation pour réduire ces coûts de fonctionnement auprès de 5 fournisseurs en leur communiquant les quantités achetées sur une année scolaire complète :

- HYGIPLUS (85320 La Bretonnière-en-Claye) qui n'a pas répondu à la consultation
- SANITAL (22250 Broons)
- POMONA EpiSaveurs (35000 Rennes)
- ORAPI Hygiène (49481 Verrières en Anjou)
- BRETAGNE HYGIÈNE (53940 Saint-Berthevin)

Les propositions tarifaires reçues mettent en lumière une économie substantielle de 1670 euros sur une année pour l'approvisionnement en produits d'entretien notamment pour l'école, la restauration scolaire et la salle multifonctions, par rapport à notre fournisseur actuel.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_08-DE

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_08-DE

Les devis sont de :

- 2 393,44 € HT par SANITAL (22250 Broons)
- 2 519,75 € HT par POMONA EpiSaveurs (35000 Rennes)
- 2 286,32 € HT par ORAPI Hygiène (49481 Verrières en Anjou)
- 3 564,63 € HT par HYGIÈNE (53940 Saint-Berthevin)

La société ORAPI HYGIENE propose également une gamme certifiée par ECOCERT Greenlife, avec une tarification inférieure, mais l'entreprise n'est pas locale. Les frais d'acheminement sont également facturés pour toute commande inférieure à 149,99 € HT (25,00 € de frais de port). La société applique pour chaque commande une participation aux frais de préparation et d'emballage (P.E.P.) et contribution énergie d'un montant de 9,00 €.

La commission MAPA réunie le 26 octobre préconise de retenir la société SANITAL, une entreprise locale qui propose des produits respectueux de l'environnement : gamme SANIBIO, certifiée Ecodétergent par ECOCERT Greenlife. Les conditions de livraison sont franco de port à partir de 150 € HT par commande.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de madame LE GALLOU, 3ème adjoint,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

ACCEPTE le devis de la société SANITAL pour l'approvisionnement en produits d'entretien pour une somme totale annuelle estimée de 2 393,44 € HT ;

MANDATE monsieur le Maire pour les démarches nécessaires à cette approvisionnement.

Les crédits seront inscrits au chapitre 11 du budget primitif 2027.

Le secrétaire de séance
Jérôme LE CASTREC

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20261102-D2026_11_08-DE

